



Ouagadougou, le

13⁷ MAI 2022

N°2022 _____ MESRI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) à l'honneur d'informer **les étudiants des universités publiques du Burkina Faso, en situation particulièrement difficile** que l'Etat burkinabè offre **des bourses d'indigence** pour des études de cycle master au titre de l'année académique 2021-2022.

Le nombre de bourses est de **dix (10)**.

Les candidats à ces bourses peuvent soumettre leurs dossiers de demande de bourse sur la plateforme **CAMPUSFASO** à travers le lien suivant : www.campusfaso.bf

Pour la procédure, une fois sur la plateforme :

- créer un compte **INE (Identifiant National d'Etudiant)** avec un mot de passe ;
- puis se connecter ;
- ensuite cliquer sur la rubrique bourse pour commencer la soumission de son dossier de candidature.

1. Conditions d'éligibilité

- être de nationalité burkinabè ;
- avoir 28 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la master 1 ;
- avoir 29 ans au plus au 31 décembre 2021 pour la master 2.

1. Composition du dossier

1. une fiche de candidature à télécharger sur la plateforme **CAMPUS FASO** ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie certifiée conforme de l'attestation de succès ou du diplôme de licence ;
5. une photocopie certifiée conforme des relevés de notes (S1,S2,S3,S4,S5 et S6) de la licence ou du master 1 ;
6. une attestation d'inscription en master au titre de l'année académique 2021-2022 ;
7. un certificat d'indigence délivré par le ministère en charge de l'Action Sociale ou une carte d'invalidité délivrée par les services compétents ;
8. Tout document permettant d'apprécier l'indigence du candidat.

Les dossiers peuvent être soumis sur la plateforme **du 01 au 14 juin 2022 au plus tard à 23h 59 min** sur le site : <https://campusfaso.bf/> dans la rubrique bourse.

NB : tout dossier incomplet est irrecevable.

**P/le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques